

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 18-291-1921 mutation

n° 18-291-1921

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

30 décembre 1920

Numéro JO

n° 291 du 31/01/1921

Date du numéro

31 janvier 1921

TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté du Ministre des colonies en date du 30 décembre 1926, M. Guilbert {Georges}, administrateur adjoint de première classe des colonies du cadre de la Côte française des Somalis, à été placé dans la position de congé hors cadre et sans solde pour une durée de cinq ans, à compter du 9 décembre 1920, dans les conditions prévues à l'article 66 du décret du 2 mars 1920. Ce fonctionnaire est resté pendant cette période à la disposition du Haut-Commissaire de la République en Syrie.